Un plafond s'effondre au palais de justice de Bruxelles, feu vert à la reprise des transferts de détenus (photos)

Un plafond s'est effondré dans un local dédié à la police des cours et tribunaux, rendant impossible l'acheminement des détenus ce jeudi. Feu vert pour une reprise des transferts dès vendredi.



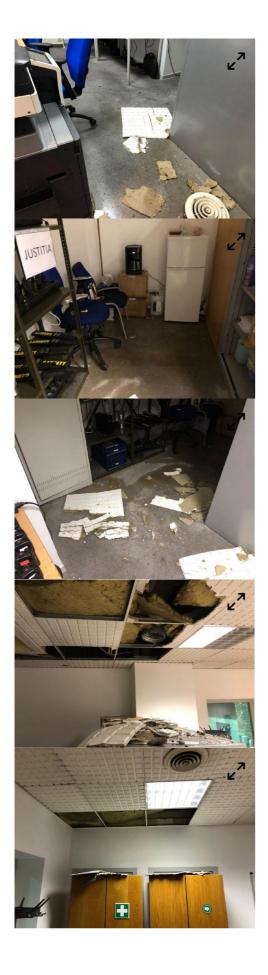


Par L.Co

Publié le 27/10/2022 à 10:23 Temps de lecture: 2 min

n plafond s'est effondré dans la nuit de mercredi à jeudi dans les locaux de la police des cours et tribunaux dans le palais de justice de Bruxelles, au deuxième étage du sous-sol. « Les locaux sont fermés et nous attendons la venue d'un ingénieur en stabilité », a expliqué Eddy Quaino, permanent CGSP-Police jeudi matin. Il n'y a pas eu de blessé.







Cette situation a rendu impossible le transfert des détenus au palais toute la journée. « La situation devrait être résolue demain (vendredi), sans garantie », a expliqué Sophie Van Bree, porte-parole du tribunal de première instance de Bruxelles. « C'est difficile de savoir combien de détenus cela concerne, mais certainement un bon nombre entre les chambres du conseil, des mises en accusation, devant les tribunaux correctionnels... » Finalement, seul un détenu a pu être acheminé au palais jeudi matin avant la suspension des transferts. Les dégâts ont empêché les policiers d'emprunter les couloirs d'accès des cellules vers les salles d'audience.

Feu vert

La Régie des bâtiments a donné son feu vert jeudi soir à la reprise des transferts de détenus dès ce vendredi, via les fourgons de police, suite à une analyse de stabilité positive. « Nous menons en ce moment de gros travaux d'asphaltage sur des parkings autour du palais, à l'endroit où arrivent les fourgons de détenus. Ces travaux ont justement pour but de mettre fin aux problèmes d'infiltration d'eau à cet endroit. Mercredi, une couche d'asphalte a été décapée, ce qui a sans doute provoqué une infiltration plus importante dans le local en question. Les travaux se sont poursuivis toute la journée de jeudi », précise Johan Vanderborght, le responsable communication de la Régie des bâtiments. Toutefois, le local où s'est produit l'effondrement restera fermé plusieurs semaines, jusqu'à la fin des travaux. « On travaille le plus vite possible. En attendant, la police et la justice vont pouvoir reprendre dès vendredi », se réjouit Johan Vanderborght.

Ce n'est pas la première fois que le vénérable palais de justice connaît des problèmes d'effondrements. En septembre 2018, une partie <u>du plafond du greffe de la Cour de cassation (https://www.lesoir.be/176767/article/2018-09-05/bruxelles-une-partie-du-plafond-du-palais-de-justice-sest-effondree-photos)</u> était tombée. En cause : une infiltration d'eau de pluie due aux kilomètres de gouttières du palais qui débordent par endroits.